



EXAMEN DU COMMANDANT

1^{RE} SECONDAIRE



Dis si les affirmations suivantes sont vraies ou fausses.

Question 1

Sur Internet, par mesure de sécurité, tu ne dois pas donner ton nom, ton adresse, ton numéro de téléphone. La seule coordonnée que tu peux transmettre est ton code postal.

Vrai

Faux

Question 2

Lorsqu'une personne commet un vol à l'étalage, en plus d'être arrêtée par la police et accusée en vertu du Code criminel, elle peut aussi être poursuivie au civil par le commerçant.

Question 3

Tenter de frapper quelqu'un à coups de pied, mais sans réussir à le toucher, constitue tout de même ce que la loi appelle « des voies de fait ».

Question 4

La façon la plus sûre de circuler à vélo, c'est sur le trottoir.

Question 5

La direction de l'école peut, pour des motifs raisonnables, procéder à la fouille d'un élève, de ses effets et de son casier.

Question 6

La « prostitution », c'est d'être obligé de vendre son corps pour pouvoir se procurer de la drogue.

Question 7

La nicotine des cigarettes n'entraîne qu'une dépendance physique.

Question 8

Le grand avantage de posséder ta carte mensuelle de la STM, c'est que si tu es en retard, tu peux passer par-dessus le tourniquet pour accéder au métro : il n'y a pas de problème, puisque tu as déjà payé ta carte.

Question 9

Les jeunes qui joignent les gangs de rue le font majoritairement pour avoir des amis et commettre des crimes en groupe.

Question 10

Un soir, tu rentres chez toi à pied. Un inconnu marche derrière toi et tu crois qu'il te suit. Tu devrais alors traverser la rue afin d'être sûr qu'il te suit vraiment.



EXAMEN DU COMMANDANT

1^{RE} SECONDAIRE

RÉPONSES

Question 1

Sur Internet, par mesure de sécurité, tu ne dois pas donner ton nom, ton adresse, ton numéro de téléphone. La seule coordonnée que tu peux transmettre est ton code postal.

Faux. Sur Internet, tu ne dois pas donner de renseignements qui pourraient permettre à quiconque de te localiser. Le code postal, même s'il semble bien banal, pourrait permettre à quelqu'un de découvrir ton lieu de résidence. N'oublie surtout pas qu'Internet permet l'anonymat et que tu n'es jamais certain de connaître la personne avec qui tu fais affaire.

Question 2

Lorsqu'une personne commet un vol à l'étalage, en plus d'être arrêtée par la police et accusée en vertu du Code criminel, elle peut aussi être poursuivie au civil par le commerçant.

Vrai. La majorité des commerçants choisit maintenant d'identifier le voleur et de lui envoyer une réclamation pour dédommagement au civil. Si le contrevenant a moins de 18 ans, la réclamation sera transmise aux parents. Les commerçants peuvent en plus porter plainte à la police.

Question 3

Tenter de frapper quelqu'un à coups de pied, mais sans réussir à le toucher, constitue tout de même ce que la loi appelle « des voies de fait ».

Vrai. Même si la victime n'a reçu aucun coup, il y a une intention criminelle. L'idéal, c'est encore de résoudre les conflits sans aucune intention violente, par le dialogue ou la médiation.

Question 4

La façon la plus sûre de circuler à vélo, c'est sur le trottoir.

Faux. Les trottoirs sont réservés aux piétons. Les cyclistes doivent circuler sur la chaussée, dans le sens de la circulation ou, mieux encore, sur la piste cyclable, lorsqu'il y en a une aménagée à proximité.

Question 5

La direction de l'école peut, pour des motifs raisonnables, procéder à la fouille d'un élève, de ses effets personnels et de son casier.

Vrai. La Cour suprême du Canada a établi que les autorités scolaires peuvent procéder à la fouille d'un élève et de ses effets personnels. Dans un établissement scolaire, les élèves ne peuvent s'attendre à une complète protection de leur vie privée, car les autorités scolaires ont l'obligation de maintenir un environnement sain. De plus, les casiers demeurent la propriété de l'école et peuvent être fouillés en tout temps.

+Question 6

La « prostitution », c'est d'être obligé de vendre son corps pour pouvoir se procurer de la drogue.

Faux. La « prostitution », c'est de pratiquer des activités sexuelles en échange de biens ou de services, c'est-à-dire pour d'autres motifs que ses propres besoins sexuels ou affectifs.

Question 7

La nicotine des cigarettes n'entraîne qu'une dépendance physique.

Faux. En plus de la dépendance physique (lorsque l'organisme s'est adapté à une drogue et en a désormais « besoin » pour fonctionner), la nicotine entraîne aussi une dépendance psychologique (le fumeur souffre d'une fixation mentale et émotive par rapport à la cigarette). Par exemple, un fumeur finit par aimer la cigarette et, s'il cesse de fumer, des réactions physiques plus ou moins fortes se font sentir.

Question 8

Le grand avantage de posséder ta carte mensuelle de la STM, c'est que si tu es en retard, tu peux passer par-dessus le tourniquet pour accéder au métro : il n'y a pas de problème, puisque tu as déjà payé ta carte.

Faux. Même si tu possèdes ta carte mensuelle de la STM, il est interdit de passer par-dessus les tourniquets du métro. Il est aussi interdit, entre autres, de poser le pied sur un siège du véhicule ou de s'y coucher. Les amendes imposées varient selon l'infraction, mais si tu es mineur, la limite prévue par la loi est de 100 \$.

Question 9

Les jeunes qui joignent les gangs de rue le font majoritairement pour avoir des amis et commettre des crimes en groupe.

Faux. Même si chaque jeune est unique et que les raisons de rejoindre un gang de rue sont personnelles, certains motifs semblent être constants. Le désir de se protéger, le désir d'appartenance, le besoin de reconnaissance, le besoin d'être fier de soi et la volonté d'obtenir de l'argent rapidement sont communs à la majorité des jeunes qui rejoignent un gang de rue. Parfois, les jeunes trouvent dans les gangs ce qu'ils y cherchaient, mais ils y trouvent aussi des conséquences négatives qui les amèneront, dans la majorité des cas, à vouloir quitter le gang après un certain temps (ne pas vouloir être mêlé à quelque chose de grave, prendre conscience de ce qui peut arriver, déménager, etc.).

Question 10

Un soir, tu rentres chez toi à pied. Un inconnu marche derrière toi et tu crois qu'il te suit. Tu devrais alors traverser la rue afin d'être sûr qu'il te suit vraiment.

Vrai. Il est important de voir à ta sécurité. Tu devrais aussi te diriger vers la maison la plus proche, un commerce ouvert ou appeler un taxi, un ami, tes parents ou la police. Afin de prévenir une agression, tu devrais aussi faire attention à ne pas prendre de raccourcis à travers les parcs, les terrains vacants et non éclairés. Tu peux aussi aviser quelqu'un de ton trajet et de ton horaire.